

## 14 juillet à Arcachon : les méandres de l'Histoire

C'est sous un ciel clair que le vaste rassemblement de militaires, de gendarmes, de pompiers, de population et de matériels se sont déployés sur la place de Verdun et dans les avenues avoisinantes, le tout accompagné par l'orchestre d'Harmonie d'Arcachon.



*A l'issue de la cérémonie et avant le défilé, la marseillaise a été chantée avec fougue et enthousiasme accompagnée par l'Harmonie d'Arcachon.*

Après le passage des troupes en revue par le Colonel Pierre Charrier, Thierry RODULFO, maître de cérémonie, s'est plu à jouer les instituteurs estivaux avec une touche de malice en revisitant nos souvenirs flous : si le 14 juillet 1789 évoque la prise de la Bastille, la famine et la révolte, c'est en réalité le 14 juillet 1790 – fête de la Fédération – que nous célébrons véritablement comme symbole de l'unité nationale.

Ce n'est que le 6 juillet 1880, sous la Troisième République et sous le gouvernement de Jules Ferry, que cette date fut officialisée comme Fête Nationale. À cette époque, le président de la République est Jules Grévy.

### **Et le drapeau tricolore ?**

Issu d'une cocarde mêlant le bleu et rouge de Paris au blanc royal, il fut remis au roi Louis XVI par le Général Lafayette à l'Hôtel de Ville le 17 juillet 1789. Les couleurs n'ont jamais changé, mais il faudra attendre la constitution de 1946 pour en fixer la forme définitive : trois bandes verticales de dimensions égales.

## La Marseillaise ?

Composée en avril 1792 par le capitaine Claude Rouget de Lisle, elle s'intitulait d'abord « *Chant de guerre pour l'Armée du Rhin* », destinée à galvaniser les troupes, notamment celles venues de Marseille. Elle devient hymne national le 14 février 1879.

Le maître de cérémonie conclut en citant le dernier couplet de notre hymne national, porteur d'espoir et d'union : « *Enfants, que l'honneur, la Patrie, fassent l'objet de tous nos vœux ! Soyons unis ! Tout est possible. Nos vils ennemis tomberont. Alors les Français cesseront de chanter ce refrain terrible.* »

— « Aux armes... »



Puis il fut procédé à une remise de décoration : médaille militaire, ordre national du Mérite, Croix du Combattant suivie du dépôt de huit gerbes : municipalité, centre de secours d'Arcachon, comité d'entente des Anciens Combattants, Association centrale d'officiers mariners et Marins de réserve, direction générale de l'armement, députée et sénateur de la circonscription, sous-préfet.



*Remerciements aux porte-drapeaux ; Urte Schwertdner, maire de Goslar, Yves Foulon maire d'Arcachon, Jean-Louis Amat, sous-préfet*

Après la marseillaise chantée, le défilé en musique s'est mis en marche avec des troupes à pieds, motorisées, cynophiles et techniques de la base Aérienne 120 de Cazaux, de la Compagnie de Gendarmerie d'Arcachon et de la Brigade Nautique d'Arcachon, du PMO de Mios, des élèves de la Préparation Marine de Bordeaux, de la police Municipale et Nationale ainsi que des véhicules de la protection civile et du centre de secours des pompiers d'Arcachon ainsi que des pompiers de l'air.

Le tout fut clôturé par un passage aérien d'Alfa Jet, d'AER MACCHI singapourien et de l'hélicoptère « écureuil » du centre de formation de la Gendarmerie Nationale.